



## Tarifs et taux valables pour la clientèle privée en vigueur au 15-06-2023

Cette brochure reprend les taux et tarifs exprimés en EUR.

Tous nos tarifs s'entendent TVA incluse.

Dans le document, sauf mention explicite contraire, le terme « carte de débit » signifie une carte de débit avec les services conjoints Bancontact/Maestro ou Bancontact/Debit Mastercard.

### I. COMPTES DE PAIEMENT

#### I.1. Frais de tenue du compte

Ouverture et clôture du compte de paiement	Compris dans les forfaits
<b>Forfait Premium</b> par mois Les éléments inclus dans le forfait mensuel sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- Tenue de maximum 3 compte(s) Premium, dont 1 pour 2 titulaires maximum (1,25 EUR compris dans le forfait mensuel).</li><li>- Fourniture de maximum 4 cartes de débit<sup>1</sup> et leurs services.</li><li>- Fourniture de maximum 4 cartes Mastercard® Premium Debit</li><li>- 1 remplacement de cartes en cas de perte/vol par an par compte</li><li>- 1 duplicata de cartes par an par compte</li><li>- Retraits d'espèces en euros par carte de débit dans la zone européenne SEPA<sup>2</sup>.</li><li>- Paiements en euros par carte de débit dans la zone européenne SEPA</li><li>- Paiements par carte Mastercard<sup>3</sup></li><li>- Accès à l'app Banx</li><li>- 1 opération refusée par manque de disponible par an par compte</li></ul>	
	6,50 EUR
<b>Forfait Essential</b> par mois Les éléments inclus dans le forfait mensuel sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- Tenue de compte Essential, maximum 1 titulaire (1,25 EUR compris dans le forfait mensuel).</li><li>- Fourniture d'une carte de débit et ses services.</li><li>- Paiements en euros par carte de débit dans la zone européenne SEPA</li><li>- 2 retraits d'espèces en euros par mois par carte de débit dans la zone européenne SEPA (24 par an à partir du 1/7/2023)</li><li>- Accès à l'app Banx</li></ul>	
	Gratuit

<sup>1</sup>La deuxième carte de débit est uniquement possible au nom d'une personne autre que celle à qui appartient la première carte de débit.

<sup>2</sup> La zone SEPA comprend les États membres de l'Union européenne, l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre, le Vatican, le Royaume-Uni, l'île de Man, Guernesey et Jersey.

<sup>3</sup> Une marge de change de 1,50 % est appliquée par rapport au cours de référence le jour du traitement de la transaction. Il s'agit des cours de change de la BCE (Banque centrale européenne) pour les devises AUD, BGN, CAD, CHF, CZK, DKK, GBP, HRK, HUF, JPY, NOK, NZD, PLN, RON, RUB, SEK, TRY, USD et ZAR et sont consultables sur <http://www.ecb.int/stats/exchange/eurofxref/html/index.en.html>. Pour les autres devises, le cours de change de Mastercard/Maestro (<https://www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support-conseil/convertisseur-devises.html>) sera d'application.

## I.2. Opérations supplémentaires

Prix par opération

<b>Opérations électroniques</b>	
<b>Dans la zone européenne SEPA</b>	
Retrait d'espèces en euros par carte de débit sur les appareils autres que ceux de Belfius Banque et des points CASH	
<i>Par retrait, pour un compte Essential</i>	0,50 EUR (pour les opérations excédant le forfait)
Virements électroniques urgents en euros	
<i>Prix valable pour tous les comptes de paiement</i>	5,00 EUR
Virements électroniques en euros et virements électroniques instantanés en euros	
<i>Prix valable pour tous les comptes de paiement</i>	Compris dans le forfait
<b>Hors de la zone européenne SEPA ou dans la zone européenne SEPA mais dans une devise autre que l'euro</b>	
Paiement par carte de débit <sup>3</sup>	0,5 EUR
Retrait d'espèces (appareil et guichet) par carte débit <sup>3</sup>	5,00 EUR + 1% du montant retiré
Retrait d'espèces (appareil et guichet) par carte Mastercard <sup>3</sup>	5,00 EUR + 1% du montant retiré
<b>Autres opérations</b>	
Virements en euros, ordres permanents et domiciliations refusés pour manque de provision ( <i>opérations non comprises dans le forfait</i> )	
<i>Prix valable pour tous les comptes de paiement</i>	5,00 EUR
Virements nécessitant une intervention de l'équipe Banx	
<i>Virements en euro</i>	2,00 EUR
<i>Virements urgents en euro ou virements instantanés en euro</i>	8,05 EUR

## I.3. Taux créditeur

<i>Calcul trimestriel, taux valables pour tous les comptes</i>	
Taux créditeur sur base annuelle pour les clients < 18 ans	0,00 %
Taux créditeur sur base annuelle pour les clients ≥ 18 ans	0,00 %
Montant minimal des intérêts (solde intérêts créditeurs – solde intérêts débiteurs) pour les clients < 25 ans	0,37 EUR
Montant minimal des intérêts (solde intérêts créditeurs – solde intérêts débiteurs) pour les clients ≥ 25 ans	1,24 EUR

## I.4. Taux débiteur

<i>Calcul trimestriel, taux valable pour tous les comptes de paiement</i> Voir ci-après rubrique VI.1. Facilités de découvert ou rubrique VI.2. Dépassement.
---

## I.5. Dates de valeur

Retrait d'espèces en euros aux automates bancaires	date de l'opération
Virements électroniques entre comptes de paiement Banx et Belfius	date de l'opération
Virements instantanés	date de l'opération
Autres virements électroniques en tenant compte de l'heure limite d'exécution (voir I.6.)	date de l'opération

## I.6. Heure limite d'exécution<sup>4</sup>

Heure limite d'exécution pour un virement électronique vers un compte de paiement autre que Banx ou Belfius en euros dans la zone européenne SEPA	20 h 00
Heure limite d'exécution pour un virement électronique urgent en euros dans la zone européenne SEPA	16 h 30

<sup>4</sup> L'heure limite d'exécution est l'heure limite fixée par devise pour effectuer un paiement avec date de valeur le jour même. Pour certaines devises, il n'est pas possible d'effectuer un paiement en date de valeur le jour même ; l'heure limite d'exécution correspond alors à l'heure limite pour effectuer un paiement avec date de valeur le jour ouvrable bancaire suivant ou, dans certains cas, le 2<sup>e</sup> jour ouvrable bancaire qui suit.

## I.7. Cartes

<b>Pour les cartes au-delà du nombre compris dans le forfait des comptes Premium et Essential</b>	
<b>Fournitures d'une carte de débit – par carte, prix mensuel</b>	
Forfait <sup>5</sup> de gestion des cartes <sup>6</sup> et services, Bancontact/Maestro ou Bancontact/Mastercard, paiements sans code secret, paiements mobiles	1,47 EUR

## I.8. Services sur cartes

Remplacement de la carte de débit	
<i>Prix valable pour tous les comptes de paiement</i>	10,00 EUR
Remplacement des cartes Mastercard	
<i>Prix valable pour les comptes de paiement Premium</i>	10,00 EUR

## II. COMPTES D'ÉPARGNE

Pas d'application

## III. COURRIER

### III.1. Extraits de compte : compte de paiement

<b>Prix valables pour les comptes de paiement</b>	
A disposition via l'app Banx	Compris dans le forfait
Envoi de lettres recommandées	7,50 EUR par lettre + frais de port
En cas de rappel, des frais sont portés en compte maximum une fois par mois	7,50 EUR par rappel + frais de port

## IV. OPERATIONS DE CHANGE DE BILLETS

pas d'application

## V. PAIEMENTS INTERNATIONAUX

### V.1. Transferts de l'étranger

Virement électronique en euros	Selon critères SEPA <sup>7</sup>	Compris dans le forfait
Virement international en euros	Non SEPA avec IBAN et BIC corrects	9,68 EUR
Autres virements en euros ou en devise		0,121 % sur le montant (min. 9,68 EUR max. 121,00 EUR)
Tarification forfaitaire pour les petits transferts jusqu'à 25,00 EUR : 4,54 EUR		

### V.2. Frais supplémentaires (par opération)

Frais de dossier (recherches, annulations, changements) ; les frais comptés par les autres banques seront ajoutés (min. 10,00 EUR).	30,00 EUR
--	-----------

### V.3. Modalités

<b>Date de valeur = valeur sur compte du client</b>  <i>Les recettes internationales en EUR ou en devise sont comptabilisées avec une date valeur correspondant à la date de réception des fonds chez Banx, plus 2 jours ouvrables bancaires en cas de changement de devises.</i>
<b>Délai d'exécution</b>  <i>Pour les virements provenant de l'étranger</i> Banx s'engage à verser les fonds sur votre compte de paiement le jour de la réception de ceux-ci par Banx. Le numéro de compte et le nom du bénéficiaire repris sur le virement doivent être corrects.
<b>Cours de change</b> Le cours utilisé est basé sur les cotations en vigueur sur les marchés internationaux au moment du traitement de l'opération.

<sup>5</sup> Montant débité à la fin du mois de la première utilisation de la carte.

<sup>6</sup> Frais liés à la gestion journalière de la carte (rappel de code secret, blocage, etc.) inclus.

<sup>7</sup> Pays de la zone SEPA + IBAN et BIC correct + coûts partagés (code SHA).

Tarifs en vigueur au 15-06-2023

## VI. CREDITS A LA CONSOMMATION

### VI.1. Facilités de découvert

Facilité de découvert	Montant du crédit	Durée	TAEG	Taux débiteur annuel	Montant à apurer
Crédit Budget Comfort	Max. 1 250 EUR	1 mois	9,50 %	9,50 %	montant du crédit prélevé + paiement trimestriel des intérêts

### VI.2. Dépassement

Dépassement <sup>8</sup>	Montant du crédit	Durée	TAEG	Taux débiteur annuel
	-	-	-	9,50 %

## VII. CREDITS HYPOTHECAIRES

pas d'application

## VIII. COFFRES

pas d'application

## IX. BANQUE A DISTANCE

App Banx	Compris dans le forfait des comptes de paiement
----------	---

## X. CHEQUES

pas d'application

## XI. ASSURANCES

pas d'application

## XII. DIVERS

### XII.1. Frais de recherche<sup>9</sup>

Relevés, duplicatas ou attestations	
Simples :	
Pour tous les comptes de paiements (par pièce ou par mois entamé)	15,00 EUR
Complexes :	
Pour tous les comptes de paiements	60,00 EUR/heure
Correction et récupération	15,00 EUR

### XII.2. Divers

Dossier de succession défunt < 18 ans	gratuit
Dossier de succession défunt ≥ 18 ans	frais de gestion annuels : 75,00 EUR
Dossier de saisie-arrêt	frais de déclaration de tiers saisi : 70,00 EUR
Dossier compte dormant	10 % des avoirs dormants avec un maximum de 200 EUR

<sup>8</sup> La Banque se réserve le droit, conformément à l'article VII.101 du Code de Droit Economique, d'appliquer un intérêt de retard (taux débiteur majoré de 10 %) sur le montant du dépassement.

<sup>9</sup> Pas de recherches avant 2021.

Tarifs en vigueur au 15-06-2023

Jours de fermeture spéciaux : ne sont pas des jours ouvrables bancaires : les samedis et dimanches, tous les jours fériés légaux et tous les bank holidays d'une année déterminée (consultables sur <https://www.belfius.be/bankholidays>).

Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, B-1210 Bruxelles, Tél. 02 222 11 11, FSMA n° 19649A – RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185, IBAN BE23 0529 0064 6991